Scapartois. Une extension de plusieurs millions d'euros

• GROUPEMENT À Tilloy-les-Mofflaines, la centrale d'achats régionale des magasins E.Leclerc dévoile son projet d'agrandissement, dont la première étape est lancée.

La Scapartois, la centrale d'achats régionale du mouvement E. Leclerc a posé en avril la première pierre de son extension, dévoilant au passage un projet à 70 millions d'euros à Tilloy-les-Mofflaines, dans l'Arrageois. Cet agrandissement était devenu nécessaire étant donné la croissance de cette centrale d'achats, qui s'établit à 35 % en quatre ans. Créée en 1992 par Jean Maurice, Scapartois avait démarré avec 19 magasins. Aujourd'hui, c'est une coopérative rassemblant 38 hypermarchés d'une superficie moyenne de 5.000 m², trente-huit drive E. Leclerc, 3 Leclerc Express, répartis dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme et une partie de l'Oise et de la Seine Maritime.

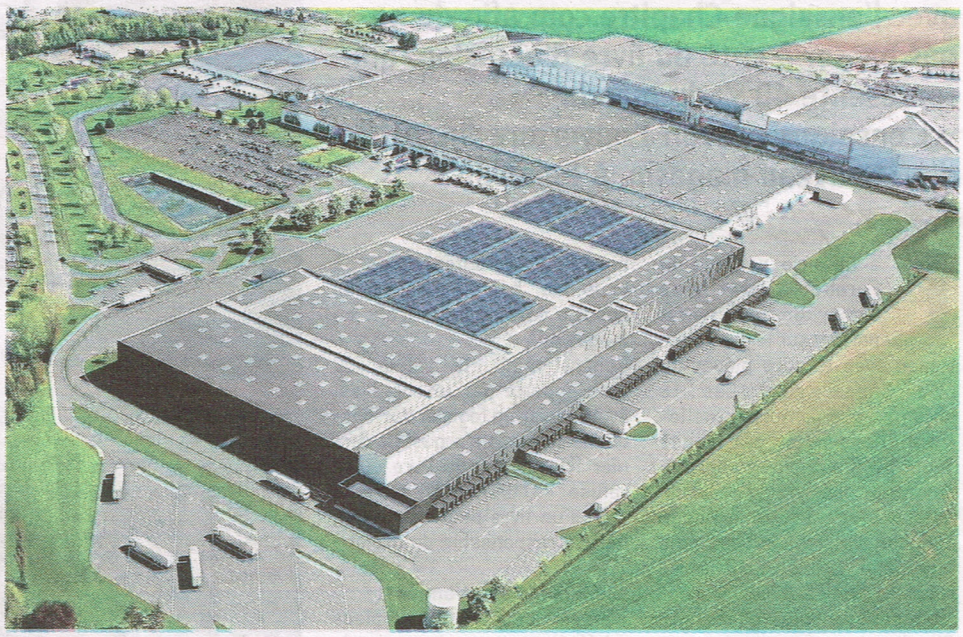

La centrale régionale d'achats des magasins E.Leclerc a dévoilé en avril un projet d'extension de 70 M€ à Tilloy-les-Mofflaines. Elle pourrait d'ailleurs franchir le cap du milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2020.

40 emplois à la clé

Une première étape d'investissements d'un montant de 20 millions d'euros alimentera une extension de 23.000 m² (17.000 m² d'entrepôts et 6.000 m² de quais d'expéditions). Le chantier, confié à BEG, promoteur immobilier partenaire d'E. Leclerc, devrait s'achever en fin d'année. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour l'Arrageois car cet agrandissement s'accompagne de 40 créations d'emplois dans les trois prochaines années. « Notre entreprise est innovante et dynamique, et malgré notre évolution, nous préférons encore rester dans l'Arrageois », déclare Bertrand Le Côme, président de la Scapartois.

50 M € d'investissements

Un agrandissement complémentaire de 50 millions d'euros devrait encore voir le jour. Il permettrait de rénover les entrepôts, de construire un palettier d'une hauteur de 33 mètres et d'automatiser les activités. « Nous avons pour ambition de finir ce dossier d'ici à 2018 sous réserve que nous n'ayons pas de mauvaise surprise à la relecture de la loi Macron », informe Bertrand Le Côme. En effet, l'article 10a compromet les équilibres de financement et d'organisation du système coopératif.

Vers un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros

Selon le business plan modeste édité par la Scapartois, la croissance du chiffre d'affaires annuel serait de l'ordre de 5 % mais la trame observée aujourd'hui est nettement supérieure comme le confirment les dirigeants. Ce qui veut dire que si la Scapartois suit cette prévision de croissance sous-estimée, elle atteindrait tranquillement le milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2020.

Anne-Sophie Coisne Laurent

SCAPARTOIS
(Tilloy-les-Mofflaines)
P-DG : Bertrand Le Côme
380 salariés
CA 2014 : 732 M€
03.21.24.16.16